CC de la Porte des Vosges Méridionales (Siren : 200068377)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Étienne-lès-Remiremont
Arrondissement	Épinal
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean HINGRAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	4 Rue des Grands Moulins
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88200 SAINT ETIENNE LES REMIREMONT
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	29 983

Densité moyenne	114,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Dommartin-lès-Remiremont (218801488)	1 929
88	Éloyes (218801587)	3 157
88	Girmont-Val-d'Ajol (218802056)	265
88	Le Val-d'Ajol (218804870)	3 956
88	Plombières-les-Bains (218803518)	1 604
88	Remiremont (218803831)	7 872
88	Saint-Amé (218804094)	2 201
88	Saint-Étienne-lès-Remiremont (218804151)	3 883
88	Saint-Nabord (218804292)	4 246
88	Vecoux (218804987)	870

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales *Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de de la demande d'énergie.*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *Soutien aux associations d'intérêt communautaire*
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales *Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme,*

dont la création d'offices de tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

Favoriser l?émergence et coordonner le développement d?animations culturelles, sportives, éducatives et scolaires d?intérêts communautaires, dans le cadre du Contrat Territorial d?Education Artistique et Culturel (CTEAC).

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Création, aménagement et gestion d?aires pour camping-cars et/ou de terrains de camping, contribuant à l?amélioration de l?accueil touristique de la CCPVMpour les aires suivantes : Saint-Nabord, aire de la Croix Saint Jacques, Remiremont, aire située à proximité du Plan d?eau et aire de Dommartin les Remiremont située vers la Mairie. Les réalisations antérieures au 1er Janvier 2004 restent de la compétence communale

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Le soutien au parc naturel régional des Ballons des Vosges pour l'organisation annuelle de l'opération "navette des crêtes". - Création, aménagement et gestion d'aires pour camping-cars et/ou de terrains de camping, contribuant à l'amélioration de l'accueil touristique. Les réalisations antérieures au 1er janvier 2004 restent de la compétence communale. - L'aménagement et le développement de la zone de l'étang du Villerain - La création, aménagement et gestion d'un parc animalier ainsi que la réalisation des études préalables - La création, l'aménagement et la gestion des circuits de randonnées touristiques (pédestres, VTT, ski de fond, équestres) ainsi que les routes touristiques balisées en tant que telles - La création, la réalisation et la gestion des sentiers touristiques et de pêche au bord des rivières Compétences facultatives territorialisées jusqu'à fin 2018.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Acquisition en commun de matériel

- NTIC (Internet, câble...)

Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

Mise en cohérence des projets touristiques de la CCPVM, tout en préservant l?aspect environnemental : - Aménagement de la traversée du Massif du Fossard : réalisation de l?aménagement et mise en valeur, entretien des équipements touristiques dans le cadre d?un partenariat avec l?ONF, la communauté de communes des Hautes Vosges et les communes concernées. - Mise en circuit des espaces naturels sensibles de la communauté de communes. - Création d?une passerelle sur la Moselotte (reliant le Massif du Fossard à la Voie Verte) - Mise en ?uvre de la liaison des voies vertes existantes et/ou à créer du territoire. - Gestion, protection et valorisation du site archéologique du Saint Mont. La création, l?aménagement et la gestion des circuits de randonnée touristiques et sportifs portés par une association dûment habilitée sur la base d?une convention avec la Communauté de Communes (pédestres, ski de fond, VTT, et équestres) ainsi que les routes touristiques balisées en tant que telles.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	SM pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (258801901)	SM ouvert	373 704
88	PETR Pays de Remiremont et de ses vallées (200051738)	SM ouvert	66 546
88	SM de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la région d'Epinal (258801422)	SM fermé	167 174
70	SM d'aménagement de la Lanterne (200079226)	SM fermé	69 129
88	SM Moselle Amont (200097434)	SM fermé	285 420
68	SM du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	843 770

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)